

N°1 Novembre 2021



## BULLETIN D'INFORMATION POUR QUE VIVE BOUC BEL AIR

### EDITO

Aux dernières élections municipales de 2020 la liste

#### POUR QUE VIVE BOUC BEL AIR

a obtenu près de 20 % des voix, et la nomination de 3 conseillers municipaux.

Pour soutenir ces trois élus dans leur préparation des conseils municipaux (1/mois) a été créée une association ouverte à tous.

La tâche n'est pas aisée mais ce travail a permis à nos élus d'être reconnus aujourd'hui à Bouc Bel Air comme principale force d'opposition.

Cette opposition nous la souhaitons participative et constructive, mais force est de constater que l'exercice de la démocratie n'est pas chose facile à Bouc Bel Air.

Malgré tout nous ne lâcherons rien et nous continuerons à poser les questions sur la gestion de la ville que les Boucains se posent et à faire des propositions constructives pour l'amélioration de la vie dans notre ville.

Au cours des derniers mois nous avons rencontré des associations et des citoyens qui nous ont interpellé sur des sujets importants concernant le « mieux vivre à Bouc Bel Air ».

Ces sujets nous les avons évoqués lors des conseils municipaux, en général sous la forme des « questions diverses ». Le maire y apporte une réponse mais nous n'avons malheureusement pas la possibilité de réagir après son intervention.

Nous continuerons à être à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter en nous écrivant à l'adresse :

[pourqueviveboucbelair@gmail.com](mailto:pourqueviveboucbelair@gmail.com)

POUR VOUS TENIR AU COURANT DE NOS ACTIVITES :

<https://www.facebook.com/POURQUEVIVEBoucBelAir>



### NOS ELUS

#### Hervé Cayla

Habitant Bouc-Bel-Air depuis 2014, actuellement retraité, auparavant directeur et créateur d'entreprises à l'international dans l'industrie, le commerce et le conseil. Au cours de ma carrière professionnelle j'ai attaché une importance particulière aux aspects de solidarité et de développement économique. J'ai été Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie à Pékin et Conseiller du Commerce extérieur pour la Chine pendant une vingtaine d'années

#### Geneviève Martin

C'est la qualité de vie qui m'a fait choisir Bouc Bel Air, en 1977, lorsque ma famille s'y est installée. C'est la dégradation de nos conditions de vie qui m'a incitée à m'engager dans la vie publique locale.

Ancien cadre supérieur de la fonction publique territoriale, mère de trois enfants, je suis investie dans le mouvement associatif depuis de nombreuses années.

#### Saïd Achache

Boucain depuis une vingtaine d'année, en activité, en charge du développement commercial dans une société des technologies numériques. Je suis adhérent dans plusieurs associations pour la préservation et la conservation de la nature et également pour l'apprentissage et le partage des connaissances de l'informatique dans le monde du DIY (faire soi-même).

## A BOUC BEL AIR L'EXERCICE DE LA DEMOCRATIE N'EST PAS CHOSE FACILE

Depuis le premier Conseil Municipal auquel nous avons été conviés en juin 2020 en tant que **première liste d'opposition** à la majorité actuelle, nous avons toujours été fidèles à nos engagements envers vous et nous nous sommes constamment efforcés de promouvoir les idées et actions inscrites à notre programme, dans une attitude participative et constructive.

Malheureusement, **l'exercice de la démocratie à Bouc-Bel-Air n'est pas chose facile** et en tout cas pas évidente pour le Maire et la majorité actuelle. Systématiquement, **nos interventions sont dénigrées, caricaturées** et le Maire, Richard Mallié, pratique l'amalgame d'une façon partisane qui n'a pas sa place dans le cadre de la gestion municipale et qui, de plus, déforme, volontairement, la vérité. Aussi, lors du Conseil Municipal de mai 2021 avons-nous dû faire une déclaration solennelle visant à définitivement clarifier notre position. Vous pouvez la retrouver sur le CR en visio de la réunion du CM du 31 mai ou sur notre page Facebook : [POUR QUE VIVE Bouc Bel Air | Facebook](#).

**Soyez assurés que nous demeurons pleinement motivés et dévoués à l'amélioration de la vie des Boucaines et Boucains.**

## POURQUOI NOUS AVONS REFUSE DE VOTER LE BUDGET ?

Dans le dernier bulletin de notre belle commune, le Maire se félicite d'avoir fait voter « un budget parfaitement maîtrisé » : dépenses de personnel en baisse, capacité d'auto-financement en hausse, l'endettement chute, les subventions se multiplient et pas d'augmentation d'impôts. En revanche, vous ne saurez rien sur les projets de la mairie pour améliorer votre vie quotidienne, développer de nouveaux services, assurer la mixité sociale, investir pour l'avenir, la réhabilitation du centre-village, le développement des mobilités douces ou la transition écologique. La majorité communale oublie simplement que la maîtrise du budget est une obligation élémentaire et non un objectif. Economiser pour faire quoi ? **Quelle vision à cinq ans porte la majorité municipale actuelle ?** Nous avons posé la question lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), aussi bien en Commission Budget qu'en réunion du Conseil Municipal, en vain. Une partie de la réponse est dans le texte du dernier bulletin : « l'équipe municipale a systématisé la recherche de subventions et de participations ». **L'effet d'aubaine créé par les subventions départementales, régionales ou de la métropole font office de politique de développement de la ville.** Le budget de Bouc-Bel-Air c'est 20,2 millions de dépenses de fonctionnement, 18,4 millions de dépenses d'investissement et 180 pages de chiffres à analyser par l'opposition en trois jours sans explication de texte.

### TRANSPARENCE DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS

La vie associative est essentielle à l'animation de la ville et mérite amplement d'être supportée par des subventions accordées équitablement et avec transparence. Celles-ci sont votées en début d'année, mais certaines associations profitent également d'avantages matériels ou de subventions supplémentaires en cours d'année à l'occasion d'événements. **Nous avons donc demandé à ce que des règles écrites soient rédigées dans une charte à l'usage des associations** et qu'un bilan annuel soit établi et diffusé aux élus, association par association, avant l'attribution de nouvelles subventions. **Cela nous a été refusé, sans justification.**

### GRATUITE DE LA BIBLIOTHEQUE POUR LES JEUNES

Il a été proposé et voté au Conseil Municipal de février la gratuité de la bibliothèque pour les jeunes de 14 à 18 ans. En cette période où depuis plus d'un an les étudiants ont particulièrement souffert de la fermeture des universités comme des librairies, **nous avons demandé que cette gratuité soit étendue aux jeunes de moins de 25 ans. Cela nous a été refusé, malgré la modicité de l'effort, sans justification.**

## La RDN8 « BOULEVARD URBAIN » INTERDIT AUX VELOS

Lors des Conseils municipaux de janvier et mars nous avons soulevé la question de la dangerosité de circulation des vélos sur la RDN8. La transformation de la D8 en « boulevard urbain » entre le carrefour Décathlon et le carrefour au-delà de San Baquis ces dernières années n'a malheureusement pas été l'occasion de créer une piste cyclable digne de ce nom.

Nous avons souligné que **la métropole**, dans le cadre de son Plan Vélo Métropolitain 2019-2024 **a publié une étude complète** et détaillée, réalisée par le bureau d'étude mandaté EUREKA, **pour aménager des pistes cyclables continues depuis Décathlon jusqu'au carrefour des 3 pigeons (Ligne 4 du Plan Vélo).**

Des associations comme l'ADAVA, s'appuyant sur des enquêtes auprès des usagers Boucains, soutiennent pleinement la réalisation de ce plan. **Nous avons donc demandé si la ville était prête à réaliser cet aménagement. Le Maire nous a répondu que ce n'était ni envisagé, ni réalisable** en raison des contraintes de circulation de convois exceptionnels.

Pourtant, l'étude métropolitaine a prouvé sa faisabilité.

Alors qui croire ?

## LA CHASSE LE DIMANCHE APRES MIDI : EST-CE BIEN RAISONNABLE ?

Bien sûr que non, la forêt appartient à tous et les familles doivent pouvoir s'y promener sans crainte.

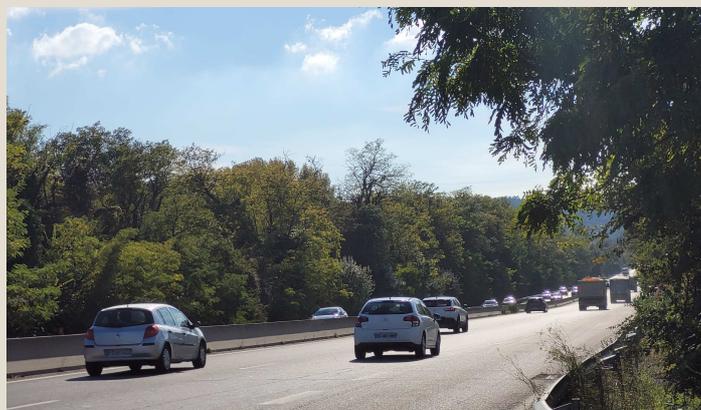
C'est dans ce sens que lors du Conseil Municipal du 27 juillet nous avons demandé l'interdiction de la chasse le dimanche après-midi. **Le maire nous a répondu qu'il ne comprenait pas la question car « on ne chasse pas l'après-midi »** tous les jours de la semaine. De qui se moque-t-on ? Nous avons tous rencontré des chasseurs le dimanche après-midi dans notre belle forêt et le responsable de la société de chasse aussi bien que le service concerné de la ville nous a confirmé la possibilité de chasser le dimanche après-midi.

Nous ne lâcherons rien et **vous pouvez compter sur nous pour relancer la mairie sur ce sujet.**

## DES COMITES CONSULTATIFS DE QUARTIER (CCQ) A SENS UNIQUE

Lors du Conseil Municipal du mois d'avril, un nouveau règlement des CCQ a été voté. Nous avons demandé de le modifier afin que les CCQ puissent se réunir à l'initiative et à la demande des habitants et non exclusivement du Maire, et que la participation citoyenne soit libre et non choisie par le Maire. De même, nous avons réclamé que l'opposition y soit représentée. **Ces trois points nous ont été refusés.** La conception de la démocratie par la majorité actuelle ressemble fort à celle du Parti Communiste Chinois.

## RD6-UNE VOIE RAPIDE BIEN TROP RAPIDE QUI CUMULE LES NUISANCES :



- Pollution sonore
- Pollution atmosphérique
- Dangerosité liée à des accès directs

**Nous soutenons les riverains qui demandent la mise en place de mesures de réduction des nuisances**, comme la limitation de vitesse à 30km/h, l'installation de radar de contrôle de vitesse, la mise en place d'un revêtement et la construction de murs anti-bruit.

## L'AVENIR DE MANGE-GARRI EN SUSPENS ?

A l'issue du Conseil Municipal de mars, les responsables repreneurs d'Alteo sont venus exposer les modalités de reprise de l'entreprise ainsi que sa transformation impliquant l'arrêt des rejets sur la zone de Mange-Garri d'ici fin 2022. Nous pensons que cet échange était très utile, mais nous regrettons qu'à ce jour les comptes rendus de cette réunion n'aient pas été établis pour l'information de l'ensemble des habitants.

## LE VELO ÇA NOUS GAGNE



Dimanche 17 octobre la fameuse « Convergence » s'est produite (comme prévu). Convergence des cyclistes, des bonnes volontés et de l'ADAVA (Association pour le Développement d'Alternatives à la Voiture en pays d'Aix) avec l'objectif que la petite Reine prenne un peu plus de pouvoir.

Ce dimanche c'était de 7 à 77 ans sur le vélo et avec un grand soleil en route pour le Cours Mirabeau où la ville d'Aix en Provence avec l'ADAVA organisait « la journée du vélo à Aix ». Pour cela nous avons « convergé » avec les cyclistes des Pennes Mirabeau, de Simiane, Cabriès, Gardanne, Fuveau, Meyreuil, Lambesc, Puy sainte Reparade, Venelles, Pertuis, Eguilles... Convoi impressionnant qui a « convergé » jusqu'au cours Mirabeau sous les applaudissements des Aixois (merci).

Merci à Nicolas qui œuvre au sein de l'ADAVA Bouc bel Air pour que nos déplacements (en vélo) soient de plus en plus sécurisés.

Pour obtenir plus d'infos vous pouvez **contacter Nicolas Coustenoble référent Bouc Bel Air pour ADAVA Pays D'Aix** à l'adresse [contact-boucbelair@adava.fr](mailto:contact-boucbelair@adava.fr) ou le retrouver sur <https://www.facebook.com/groups/adavabba>

## OMBRE SUR LA VILLE ?

La ville de Bouc-Bel-Air connaît un déficit récurrent de logements sociaux et la commune est carencée chaque année au titre de la loi SRU, ce qui se traduit par une pénalité annuelle significative grevant le budget. Cette situation n'est pas nouvelle et est héritée de la gestion erratique des municipalités précédentes, dont nous ne sommes pas responsables. Il est cependant urgent de mettre en place une politique d'offre de logements sociaux, sans que cela nuise à tous les habitants, anciens ou récents, qui se sont établis dans un contexte connu et stable, et sans accroître la pression immobilière sur la ville.

Lors du Conseil Municipal d'avril 2021, le conseil a eu à se prononcer sur l'engagement d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) concernant le projet de lotissement « Bel Ombre », comprenant la construction de 120 logements dont 50% minimum de logements sociaux. Cette DUP vise à annuler une charge de respect de densité dans la zone du projet, au détriment des habitants actuels qui ont acheté ou construit avec l'assurance d'investir dans un quartier préservé d'une urbanisation massive. La Mairie a largement relaté la genèse du projet dans la dernière revue municipale de l'été, montrant ainsi son embarras devant une situation qu'elle a créée et qu'elle ne peut pas faire mine de découvrir.

L'enquête est maintenant programmée du 15 au 30 novembre. Nous invitons le maximum d'habitants concernés à prendre connaissance du dossier auprès des services de la mairie et à exprimer ses revendications. Nous resterons attentifs à l'évolution de la DUP en veillant à ce que les droits des intéressés soient respectés. La carence subie par la commune ne justifie pas de faire n'importe quoi pour y remédier sans égard aux droits des habitants des quartiers.

## Une AMAP a vu le jour sur Bouc Bel Air

La création de cette AMAP a occasionné un bel engouement de la part des boucains et a créé aussi un espace convivial que les gens apprécient.

Il reste quelques places disponibles. Pour vous inscrire vous pouvez écrire à [amapbba@gmail.com](mailto:amapbba@gmail.com)

**POUR NOUS SOUTENIR** : Ce bulletin ne peut exister que par un financement privé. Pour nous aider vous pouvez soit adhérer à notre association soit verser un don sur :

<https://www.helloasso.com/associations/pour-que-vive-bouc-bel-air>